

JURAPARC UNIQUE EN SUISSE
OURS-LOUPS ET BISONS
EN COHABITATION

**OUVERT
TOUTE L'ANNÉE!**

WWW.JURAPARC.CH - TEL. 021 843 17 35

MONT D'ORZEIRES
ROUTE VALLORBE - VALLEE DE JOUX

NOUVEAU: Tous les vendredis
et samedis pizzas au feu de bois
(également à l'emporter)

Chalet-Restaurant du Mt d'Orzeires

La Région

Nord vaudois

Nouveau souffle à Y-Parc



L'Yverdonnoise Juliana Pantet est la nouvelle directrice d'Y-Parc. Formée et longtemps active aux Etats-Unis, elle débarque avec de nouvelles idées.

Page 3

L'ABBAYE ■
La Fondation
La Croisée de Joux
réinvestit
ses murs.

Page 4



Michel Duperrex

KARTING ■
Les filles fusent
à la Journée
des champions,
à Vuiteboeuf.

Page 11



Michel Duperrex

Vous avez une info?

Tél 024 424 11 55

E-mail redaction@laregion.ch

Comme un air de Silicon Valley à Y-Parc

YVERDON-LES-BAINS ■ La nouvelle directrice d'Y-Parc, Juliana Pantet, entrera en fonction le 1^{er} septembre prochain. L'Yverdonnoise amène, dans ses bagages, son expérience nord-américaine, forgée notamment en Californie.

Le futur d'Y-Parc sera très clairement tourné vers l'international, dès le 1^{er} septembre. C'est à cette date que la nouvelle directrice, Juliana Pantet, prendra officiellement ses fonctions. Et au vu de son parcours professionnel, les relations avec les différents secteurs liés à la recherche et à l'innovation risquent bien de connaître une évolution en direction de l'Amérique du Nord. En effet, l'Yverdonnoise de 34 ans possède un doctorat en droit de l'université californienne John F. Kennedy. A la suite de son cursus universitaire, elle a d'abord travaillé durant quatre ans pour le consulat général du Canada à San Francisco, en tant que déléguée commerciale, avant de prendre la direction de la compagnie Beehive Holdings dès 2013. Durant cette période, elle a acquis une large expérience dans les stratégies d'investissement liées aux start-ups technologiques basées à la Silicon Valley.

Grandir au niveau global

«Mes racines yverdonnoises ont logiquement joué un rôle dans mon choix d'accepter le défi de diriger Y-Parc, reconnaît Juliana Pantet. Grâce à mes expériences en Amérique du Nord, que ce soit



Juliana Pantet a insisté sur le rôle important que ses racines yverdonnoises avaient joué dans sa décision de relever le défi d'Y-Parc. Photos: Michel Duperré

en Californie, au Canada ou sur la côte Est, je sais de quel soutien ont besoin les entreprises pour passer un palier, pour grandir au

niveau global.»

Arrivée il y a un mois des USA, la nouvelle boss d'Y-Parc possède l'expérience des grandes entre-

prises, comme des start-ups. Elle connaît également les mécanismes de marchés plus petits, comme celui de Halifax, au Canada. «Il y a trois aspects qui demeurent particulièrement importants pour ce genre d'entreprises: rester compétitif, grandir assez vite et savoir attirer les talents, détaille-t-elle. Le potentiel existe déjà ici. Il faut maintenant soutenir ces entreprises pour les faire avancer.»

Liens internationaux

Durant les semaines et les mois à venir, le conseil d'administration présentera la nouvelle directrice, qui remplace ainsi Sandy Wetzel -lequel avait démissionné en mai-, aux différents partenaires engagés dans l'aventure du parc. «Madame Pantet amène avec elle un réseau très intéressant et une aptitude à communiquer, relève Pierre-Luc Maillefer, vice-président d'Y-Parc S.A. Des liens existent déjà avec deux autres parcs internationaux, un au Japon et un autre sur la côte Est des Etats-Unis. De telles collaborations demeurent indispensables pour un parc comme le nôtre, car souvent, les technologies s'interpénètrent.»

JEAN-PHILIPPE PRESSL-WENGER ■

YVERDON ■ Conditions d'implantation à Y-Parc Pas d'assouplissement en vue

Les conditions que les entreprises doivent remplir pour obtenir le droit de s'implanter à Y-Parc sont assez strictes. Elles doivent notamment se montrer actives dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Pour tenter de faire grandir un parc technologique qui a connu une période creuse dans sa capacité à accueillir de nouvelles firmes, certaines voix s'étaient élevées pour assouplir les conditions d'acceptation. «Pour l'instant, ces conditions

ne changeront pas, explique Jean-Daniel Carrard, président du conseil d'administration d'Y-Parc. Si nous devons le faire, et l'on a imaginé qu'on pourrait en discuter dans le futur, cela impliquerait un échange avec le Canton. Mais si cette discussion a lieu un jour, elle ne concernerait qu'une petite partie du parc.» Entre suppositions et emploi du conditionnel, autant dire qu'aucun assouplissement n'est à attendre à court terme.

JPW ■



Le conseil d'administration d'Y-Parc était notamment représenté, hier, par son président, Jean-Daniel Carrard.